

Un demi-million pour guider les rhétoriciens

■ Les mauvais choix d'études de la part des étudiants causent encore trop d'échecs dans le supérieur.

Pour un élève, le passage du secondaire à l'enseignement supérieur est un des passages les plus compliqués de sa scolarité. Pour preuve, on peut évaluer le taux d'échec en première année de bac à... 60%. L'orientation déficiente des élèves, et le manque de préparation de certains, en sont les causes principales.

Juste avant les congés parlementaires, le ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt (PS) a dégagé une subvention annuelle de 534 000 euros qui sera distribuée aux cinq pôles géographiques qui structurent l'enseignement supérieur en Belgique francophone. Dès l'an prochain, ce budget les aidera à mettre sur pied et à mieux coordonner des activités de préparation aux études supérieures.

"Dans tous les établissements d'enseignement supérieur, les pratiques pédagogiques et les réflexions sur l'aide à la réussite se développent et s'institutionnalisent, explique Jean-Claude Marcourt. Et pourtant, en dépit des efforts déployés, l'échec et l'abandon persistent. Il était donc nécessaire de donner aux pôles académiques les moyens nécessaires pour qu'ils puissent remplir leurs missions fondamentales que sont la coordination de l'orientation des futurs étudiants et des formations préparatoires aux études supérieures."

Face à ce défi de l'orientation et de l'aide à la réussite, le ministre avait déjà lancé au mois de juin le site Internet "mesetudes.be". Ce dernier déploie une information sur l'ensemble de l'offre disponible dans le supérieur. Son lancement faisait suite à une enquête menée par l'Ares, l'organe qui chapeaute l'enseignement supérieur. Cette enquête avait démontré que les étudiants qui avaient fait directement le bon choix d'études avaient plus de chance de réussir.

De nouvelles écoles

Qui dit dernier Conseil des ministres de l'année, dit agenda chargé. Entre autres décisions, notons que la ministre de l'Education Marie-Martine Schyns (CDH) a obtenu un feu vert pour le financement de nouveaux établissements scolaires.

Alors qu'à Bruxelles, Liège ou certaines communes du Hainaut, la pression démographique est déjà importante, la Fédération Wallonie-Bruxelles estime que d'ici 2020, 25 000 élèves supplémentaires fréquenteront ses écoles.

En vue de prévenir ce boom démographique, et en plus de ce qui avait été décidé précédemment, le gouvernement a notamment délivré des autorisations d'admissions aux subventions pour une série de nouvelles places ou de nouveaux établissements liégeois et bruxellois. Lesquels seront mis en place progressivement d'ici 2023.

BdO